

Plan pour le rattrapage



Plan pour le rattrapage

Table des matières

Message du ministre	3
Introduction	5
Plan de l'Ontario pour le rattrapage.....	6
Retour à la normale : en toute sécurité et sans retard, pour une expérience scolaire complète.....	6
Élargissement des soutiens aux élèves : tutorat, littératie et éducation de l'enfance en difficulté	8
Préparer les élèves aux emplois de demain	10
Financement accru pour construire des écoles et améliorer l'éducation.....	13
La santé mentale, pilier de la réussite des élèves	16
Se remettre sur la bonne voie	17



Message du ministre

Ces deux dernières années, les élèves, les familles, les enseignants et les travailleurs du secteur de l'éducation ont fait preuve d'une résilience remarquable face aux perturbations engendrées par la pandémie. À l'approche de l'année scolaire 2022-2023, il n'a jamais été aussi important d'adopter un plan doté des ressources et des programmes nécessaires pour que les élèves continuent d'acquérir de nouvelles compétences, se développent et réussissent dans les emplois de demain.

Voici le Plan de l'Ontario pour le rattrapage.

Le premier objectif de ce plan prévoit que les élèves retournent en classe, sans retard, en bénéficiant de toutes les expériences dont ils ont besoin et qu'ils méritent comme des activités sportives, des clubs et des sorties éducatives. Rien n'est plus important.

Notre plan prévoit également des soutiens historiques afin d'aider les élèves à rester mobilisés et sur la bonne voie pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs, y compris un nouveau programme de tutorat à l'échelle de la province – le plus important de ce type au pays – et des possibilités d'apprentissage pendant l'été élargies.

Une fois les enfants de retour en classe, nous devons nous assurer qu'ils acquièrent les compétences nécessaires pour exercer les emplois de demain. Dans un monde numérique et une économie en constante évolution, nous enseignons aux élèves, à partir de la première année, le codage et la littératie financière, et nous remettons l'accent sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. D'ici 2025, un emploi sur cinq concernera les métiers spécialisés. C'est pourquoi nous continuons de moderniser les programmes scolaires pour nous assurer que nous enseignons aux élèves les compétences dont ils ont besoin pour obtenir un emploi bien rémunéré. Ce faisant, ils peuvent emprunter de véritables voies vers des carrières enrichissantes, novatrices et bien rémunérées.

Pour un enseignement en classe efficace, il faut un personnel de qualité. L'Ontario n'a jamais investi autant d'argent dans l'éducation publique, avec un financement historique pour aider à embaucher 3 000 membres du personnel supplémentaires et un investissement de 14 milliards de dollars pour construire de nouvelles écoles, entreprendre des rénovations majeures et moderniser les systèmes de ventilation.

Enfin, le Plan de l'Ontario pour le rattrapage prévoit la poursuite des investissements dans la santé mentale des élèves – soit une augmentation de plus de 420 p. 100 par rapport au niveau de départ – ainsi que l'augmentation des soutiens pour l'éducation de l'enfance en difficulté.

Notre gouvernement continue d'appuyer la reprise de l'apprentissage pour tous les élèves, notamment pour celles et ceux qui ont été touchés de manière disproportionnée par les perturbations de l'éducation. C'est pourquoi les familles doivent continuer à être informées de l'évolution de l'apprentissage de leur enfant, notamment par le biais de bulletins scolaires complets. Par-dessus tout, nous savons que les élèves ont besoin d'un retour complet à la normale en classe ainsi que des soutiens et des compétences nécessaires pour réussir, et qu'ils les méritent.

Stephen Lecce
Ministre de l'Éducation



Introduction

Après deux années de perturbations engendrées par la pandémie, l'Ontario a un plan pour le rattrapage, qui vise les objectifs suivants :

- faire en sorte que les enfants **retournent en classe**, sans retard, et bénéficient d'une expérience scolaire complète incluant la reprise des activités parascolaires comme les sports, les orchestres et les sorties éducatives;
- fournir de **nouveaux soutiens au tutorat** afin de combler les lacunes en matière d'apprentissage;
- préparer les élèves aux **emplois de demain**, y compris aux possibilités de carrière dans les métiers spécialisés;
- accroître le financement pour **construire de nouvelles écoles** et améliorer l'éducation;
- élargir les soutiens en matière de **santé mentale pour les élèves**.

Ce plan et le secteur dans son ensemble sont soutenus par un financement record pour l'année scolaire 2022-2023 de plus de 26,6 milliards de dollars, soit l'investissement le plus important dans l'éducation publique de toute l'histoire de l'Ontario, supérieur de près de 10 p. 100 à celui de 2017-2018.

Plan de l'Ontario pour le rattrapage

Retour à la normale : en toute sécurité et sans retard, pour une expérience scolaire complète

Le premier objectif du Plan de l'Ontario pour le rattrapage prévoit que les élèves retournent en classe, sans retard, et bénéficient d'une expérience scolaire complète incluant la reprise des activités parascolaires comme les sports, les orchestres et les sorties éducatives.

Après deux années de perturbations engendrées par la pandémie, les élèves méritent de retrouver une expérience scolaire normale pour leur apprentissage et leur développement social.

Notre gouvernement et les partenaires du secteur ont mis en place des outils pour garantir une expérience d'apprentissage sécuritaire et enrichissante tout au long de l'année scolaire 2022-2023, incluant les mesures suivantes :

- faire en sorte que les enfants retournent en classe sans retard pour l'année scolaire 2022-2023, garantir leur sécurité et maintenir les écoles ouvertes;
- soutenir une expérience scolaire enrichissante qui favorise la réussite scolaire et permet aux élèves de bénéficier d'activités et de programmes à l'appui de l'apprentissage en classe et d'acquérir des compétences sociales et des aptitudes à la vie quotidienne;
- garantir des mesures de santé et de sécurité appropriées et actualisées, par exemple une meilleure ventilation et des pratiques sûres, telles que le lavage fréquent des mains, des protocoles de nettoyage renforcés et des politiques de dépistage accompagnées de tests rapides gratuits, conformément aux directives provinciales.

Nous reconnaissons également qu'il est important de soutenir les parents dans leur choix et nous permettons donc à ceux qui pensent que cette solution est la bonne pour leur famille de choisir l'apprentissage à distance au cours de la prochaine année scolaire, même si le gouvernement préconise le retour à l'apprentissage en personne.

Assurer la sécurité des écoles

Tout au long de la pandémie, notre gouvernement s'est attaché à offrir aux élèves la meilleure expérience éducative possible, tout en protégeant les écoles contre la propagation de la COVID-19.

Nous avons pris des mesures importantes pour soutenir la santé et la sécurité dans les écoles :

- Plus de 665 millions de dollars ont été investis dans l'amélioration des systèmes de ventilation à l'échelle de la province depuis août 2020, y compris dans l'installation de plus de 100 000 systèmes de filtration d'air HEPA autonomes et d'autres dispositifs de ventilation dans les écoles ainsi que dans la modernisation de l'infrastructure de ventilation des écoles.
- Plus de 293 millions de masques ont été fournis dans le secteur de l'éducation depuis mars 2020, ainsi que des millions de tests antigéniques rapides pour le personnel et les élèves, y compris des tests à domicile.
- Des directives en matière de santé et de sécurité ont été adoptées et une stratégie exhaustive de dépistage fondée sur l'avis d'experts médicaux a été mise en place.
- Nous avons remis plus de 1,6 milliard de dollars directement dans la poche des parents pour aider à compenser les coûts de l'apprentissage en ligne et des services de garde d'enfants.

Nous avons également pris des mesures décisives pour renforcer la capacité du personnel et le doter des bons outils afin d'éduquer, de soutenir et de protéger les élèves, ce qui a notamment nécessité d'augmenter la main-d'œuvre en permettant aux enseignants à la retraite de travailler pendant un plus grand nombre de jours et aux personnes suivant un programme de formation à l'enseignement de commencer à enseigner.



Élargissement des soutiens aux élèves : tutorat, littératie et éducation de l'enfance en difficulté

Depuis avril 2022, les conseils scolaires offrent des programmes renforcés de soutien au tutorat axés sur la littératie et les mathématiques, qui ont été rendus possibles grâce à un investissement historique de notre gouvernement d'un montant de 175 millions de dollars, soit l'investissement le plus important dans le tutorat au pays.

Entre mai et juin 2022, environ 49 000 élèves en moyenne participaient chaque semaine à des programmes de tutorat, chaque groupe ayant une taille moyenne de moins de cinq élèves pour bénéficier d'un soutien ciblé et personnalisé. L'élargissement de l'accès au tutorat profite à des milliers d'élèves dans toute la province.

En outre, notre gouvernement prend des mesures immédiates pour améliorer la littératie des élèves et engage des réformes à plus long terme du mode d'enseignement de la lecture à l'école, qui mettent l'accent sur des approches factuelles. Dans un premier temps, en réponse au rapport *Le droit de lire* de la Commission ontarienne des droits de la personne, nous avons investi cette année 25 millions de dollars dans des programmes fondés sur des données probantes visant à améliorer les résultats des élèves en littératie, et dans des évaluations professionnelles. Cet investissement appuie déjà la reprise de l'apprentissage et se prolongera pendant l'année scolaire 2022-2023. Après la fin de l'année scolaire, le soutien aux élèves et aux familles se

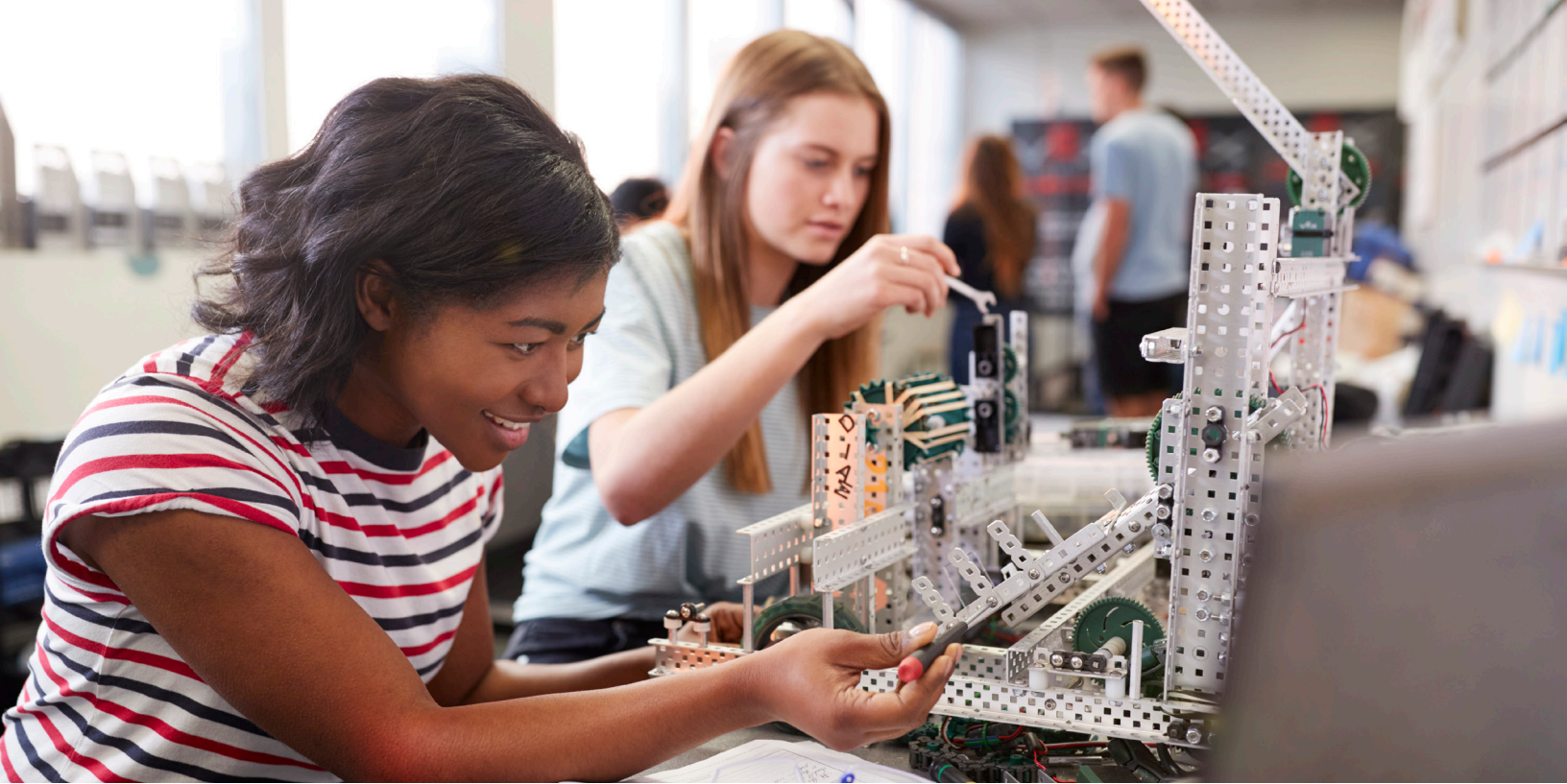


poursuivra sous la forme de programmes d'apprentissage pendant l'été en lecture et en mathématiques.

En outre, nous prévenons et éliminons les obstacles auxquels se heurtent les élèves handicapés afin de veiller à ce que les personnes les plus vulnérables aient toutes les chances de réussir et ce, en toute confiance. Pour l'année scolaire 2022-2023, le financement affecté à la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté devrait augmenter de 93 millions de dollars pour atteindre plus de 3,25 milliards de dollars, soit le montant le plus élevé jamais accordé. Nous octroyons également aux conseils scolaires plus de 40 millions de dollars pour appuyer des programmes destinés aux élèves ayant des besoins particuliers, et près de 6 millions de dollars supplémentaires pour des soutiens dans les collectivités locales. Nous continuons également à soutenir les élèves les plus vulnérables et ceux des communautés racisées afin de s'assurer que tous les élèves se voient accorder toutes les chances de réussir.

Compte tenu de ces mesures, nous continuerons de surveiller les nouvelles tendances en matière de rendement des élèves, notamment par le biais d'évaluations des élèves et de rapports provisoires, et nous déploierons des efforts supplémentaires à l'échelle de la province et dans les secteurs où des besoins se font sentir afin de remettre chaque élève sur la bonne voie.





Préparer les élèves aux emplois de demain

Préparer les élèves au monde du travail et aux emplois de demain est un pilier central de notre plan. Au cours des quatre dernières années, notre gouvernement a modernisé le curriculum afin de s'assurer que les élèves acquièrent les aptitudes à la vie quotidienne et les compétences professionnelles dont ils ont besoin pour réussir et obtenir des emplois bien rémunérés. Nous relient les attentes du curriculum aux besoins du marché du travail. Cela inclut notamment les mesures suivantes :

- la révision du cours d'exploration de carrière afin de présenter aux élèves des outils de gestion des finances personnelles, de budgétisation et de planification financière, et de leur donner l'occasion de découvrir des carrières dans des secteurs à forte croissance;
- la révision du programme-cadre de mathématiques, axé sur les compétences fondamentales en mathématiques, la littératie financière, la budgétisation et le codage de la première à la huitième année, afin d'y inclure des mises en situation concrètes et l'acquisition de compétences pratiques, et de s'appuyer sur cet apprentissage dans le cours de mathématiques décloisonné de neuvième année;

- la modernisation du nouveau programme-cadre de sciences et technologie pour le palier élémentaire et un nouveau cours de sciences décloisonné de neuvième année, avec de nouveaux apprentissages pour l'année scolaire 2022-2023 dans les domaines suivants : les habiletés en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM), les processus de design en ingénierie, l'apprentissage par l'expérience pratique, les métiers spécialisés, le codage, les connaissances et perspectives autochtones, les contributions aux sciences et à la technologie, la littérature alimentaire et l'environnement;
- la garantie que les élèves acquièrent des compétences et des concepts liés aux STIM de la maternelle à la 12^e année, ainsi que la multiplication des possibilités d'apprentissage par l'expérience, d'apprentissage pratique et d'apprentissage en plein air, et des liens avec les carrières dans le domaine des STIM;
- la révision du cours obligatoire de civisme et citoyenneté de 10^e année, qui permet aux élèves d'en apprendre plus sur l'engagement civique, le leadership et la littérature numérique, de façon à s'assurer que nous formons des leaders prêts à servir et diriger;
- l'achèvement du décloisonnement de tous les cours de neuvième année afin d'éliminer les obstacles pour les élèves à risque et d'offrir toutes les matières de la neuvième année dans un seul volet avec des soutiens renforcés, afin que tous les élèves puissent améliorer leurs résultats et réaliser leur plein potentiel.

Grâce à ces modifications du curriculum, l'Ontario dote les élèves des connaissances, des outils et de l'expérience nécessaires pour appréhender leur avenir et s'engager sur la voie de la réussite. Face à l'automatisation croissante des emplois, aux progrès technologiques extraordinaires et aux réalités d'une économie mondiale en mutation, les élèves doivent se préparer aux fonctions de leadership, à l'innovation et à la nature dynamique du travail et de la vie civique à l'ère numérique. À l'avenir, l'Ontario continuera de mettre à jour régulièrement le curriculum pour s'assurer qu'il est en phase avec l'économie mondiale en constante évolution et pour que les élèves soient préparés à entreprendre la carrière de leur choix.

Un certain nombre de programmes de formation professionnelle sont également disponibles pour concrétiser les cheminements de carrière et favoriser l'acquisition de compétences spécifiques liées au travail – en particulier dans les domaines à forte demande et à fort impact.

En quelques chiffres

- **Plus de 50 000 élèves**, soit environ 15 p. 100 de tous les élèves de 11^e et 12^e année, participent à des programmes de [Majeure Haute Spécialisation](#) qui concentrent l'apprentissage sur des marchés du travail en pleine croissance.
- Selon les prévisions, **14 000 élèves** devaient participer au **Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario** en 2021-2022.
- Des investissements de plus de **39,6 millions de dollars** ont été réalisés sur trois ans pour élargir les **programmes directs liés aux métiers spécialisés**.
- En 2021-2022 et 2022-2023, **1 million de dollars** a été investi pour offrir chaque année **une bourse d'études à 1 000 élèves** qui ont l'intention d'exercer un métier spécialisé et qui éprouvent des difficultés (financières ou autres) pour obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario.
- En 2022-2023, **1,8 million de dollars** ont été investis pour financer des **projets pilotes d'entrepreneuriat** qui favorisent l'éducation à l'entrepreneuriat pour les élèves du palier secondaire, et qui sont conçus et offerts en partenariat avec des organismes locaux ayant une expertise en entrepreneuriat, par exemple, les chambres de commerce locales et les projets liés aux STIM et aux métiers spécialisés.
- Au cours de l'année scolaire 2022-2023, **3 millions de dollars** ont été consacrés au financement de l'apprentissage professionnel par l'expérience pour les **enseignants-conseillers et les conseillers en orientation** afin d'améliorer leur compréhension des métiers spécialisés, des parcours d'apprentissage et des avantages d'une carrière dans un métier spécialisé.
- Depuis 2021, plus de **33 millions de dollars** ont été investis pour aider 4 000 élèves à suivre une formation de **préposé aux services de soutien à la personne** (PSSP).

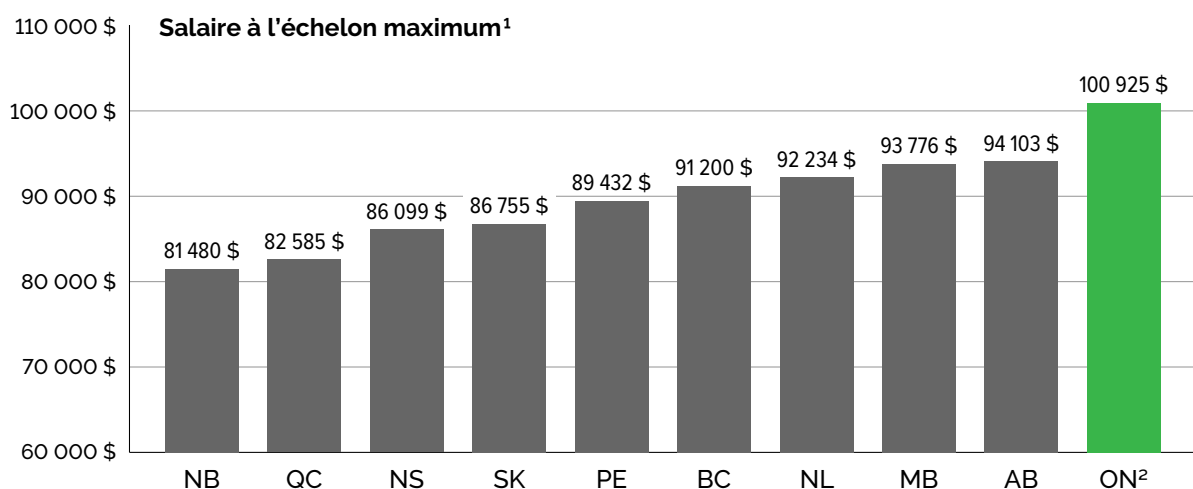
Enfin, l'Ontario améliore l'accès à l'emploi des élèves handicapés grâce à un projet pilote d'apprentissage par l'expérience qui favorise l'acquisition de compétences professionnelles essentielles par le biais de partenariats avec le secteur, les organismes communautaires et les conseils scolaires.

Financement accru pour construire des écoles et améliorer l'éducation

Notre gouvernement reconnaît qu'il est primordial que les écoles et les salles de classe soient à la pointe de la technologie, qu'elles favorisent un apprentissage sain, sécuritaire et moderne, et qu'elles soient dotées d'un personnel enseignant de qualité. Les mesures prises pour permettre aux élèves de fréquenter de meilleures écoles et de recevoir une éducation de qualité sont les suivantes :

- octroyer un financement record de plus de 26,6 milliards de dollars pour l'année scolaire 2022-2023, soit l'investissement le plus important dans l'éducation publique de toute l'histoire de l'Ontario;
- investir 14 milliards de dollars pour construire des écoles et des salles de classe à la pointe de la technologie et pour rénover et réparer les écoles existantes, dont 2,1 milliards de dollars pour l'année scolaire 2022-2023;
- allouer un financement limité dans le temps de 304 millions de dollars pour embaucher jusqu'à 3 000 nouveaux membres du personnel de première ligne, dont des enseignants, des spécialistes des mathématiques et des aides-enseignants;

Salaire statutaire annuel des enseignants, 2019-2020



Source : [Tableau C.6.3 Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, territoires, 2019-2020 \(statcan.gc.ca\)](#), publié en mars 2022

¹ Le salaire correspond au salaire de la formation typique d'enseignant. Les salaires statutaires annuels sont basés sur les échelles salariales 2019-2020 des conventions collectives, sauf en Ontario, où ils reflètent une grille salariale utilisée à des fins de financement en 2019-2020.

² Le salaire de l'Ontario varie dans le tableau par rapport au salaire du document technique 2019-2020 de 99 925 \$, car il ne reflète pas l'issue des conventions collectives centrales 2019-2022 au moment de sa publication.

- s'assurer que le recrutement du personnel enseignant repose sur le mérite et les qualifications afin de s'assurer que les meilleurs enseignants sont embauchés pour enseigner dans les écoles ontariennes;
- prévoir des conditions équitables pour les enseignants et les travailleurs du secteur de l'éducation, tout en veillant à ce que les élèves retournent à l'école en septembre, sans retard, et bénéficient d'une expérience scolaire complète.

Grâce à nos investissements importants, l'Ontario compte plus de 300 projets en cours liés à la garde d'enfants et à l'amélioration des installations scolaires, dont plus de 100 sont déjà mis en chantier. En outre, depuis 2018, nous avons investi plus de 2 milliards de dollars dans des projets d'immobilisations dans le secteur de l'éducation, notamment pour construire 100 nouvelles écoles et en agrandir ou rénover 88 autres ainsi que pour créer 6 410 places en services de garde d'enfants agréés. Notre gouvernement collabore également avec Infrastructure Ontario et certains conseils scolaires dans le cadre d'un projet pilote visant à construire des écoles en moins de temps, ce qui est essentiel dans les collectivités de la province qui connaissent une croissance rapide.

Notre main-d'œuvre est précieuse. Ainsi nous avons veillé à ce que les politiques du personnel enseignant reposent sur le mérite, la diversité et les besoins spécifiques des écoles et des collectivités. Cette mesure favorisera le recrutement d'éducateurs de qualité, y compris celui de nouveaux et de jeunes éducateurs talentueux.



En révoquant l'ancienne pratique d'embauche qui accordait la priorité à l'ancienneté au détriment de la qualité, nous mettons davantage l'accent sur les qualifications et la diversité dans les salles de classe de l'Ontario, nous aidons les élèves à se retrouver dans leurs éducateurs et nous veillons à ce que l'embauche des enseignants en Ontario accorde la priorité aux élèves et à leur apprentissage, et non à l'ancienneté.

Nous continuerons également à investir dans les enseignants et les travailleurs du secteur de l'éducation de l'Ontario, afin de nous assurer que nous disposons du personnel le plus qualifié possible dans nos salles de classe. Il s'agit notamment de proposer un perfectionnement professionnel continu allant de la promotion d'une santé mentale positive à la littératie financière, en passant par les métiers spécialisés, conçu pour aider nos éducateurs à favoriser la réussite des élèves.

Nous sommes également déterminés à accorder au personnel enseignant et aux travailleurs du secteur de l'éducation une augmentation de salaire juste et raisonnable. Les enseignants de l'Ontario gagnent en moyenne environ 94 000 dollars par année. Lorsqu'on les compare aux enseignants des autres provinces, ils touchent le salaire le plus élevé à l'échelon maximum de la grille, à 100 925 dollars.



La santé mentale, pilier de la réussite des élèves

Pour réussir, les élèves doivent pouvoir accéder à des soutiens en matière de santé mentale lorsqu'ils en ont besoin. Notre gouvernement a augmenté le financement de la santé mentale de plus de 420 p. 100 depuis 2017-2018, en investissant 80 millions de dollars dans les programmes de santé mentale destinés aux élèves de l'Ontario, et a octroyé 10 millions de dollars supplémentaires pour renforcer les initiatives et les soutiens en matière de santé mentale pour les élèves afin de mieux répondre aux perturbations engendrées par la pandémie.

La santé mentale et le bien-être des élèves continueront de jouer un rôle crucial en matière de rattrapage. Dès cet automne, notre gouvernement a hâte de prendre connaissance des résultats des consultations qui ont été engagées avec les parents, les élèves et des spécialistes comme les hôpitaux pour enfants, sur les meilleures stratégies de renforcement de l'apprentissage afin de favoriser la santé mentale et le bien-être des élèves.

Notre travail continuera de s'articuler autour des principes suivants :

- des classes et des milieux d'apprentissage favorables à la santé mentale;
- des soutiens scolaires efficaces et adaptés en matière de santé mentale;
- des liens avec le système provincial de santé mentale dans son ensemble.

Se remettre sur la bonne voie

Pour remettre les élèves et les salles de classe sur la bonne voie, nous nous appuyons sur les progrès réalisés avec nos partenaires de première ligne, incluant la modernisation et l'amélioration du curriculum, des pratiques d'embauche qui reposent sur le mérite, et des investissements dans des écoles modernes qui sont reliées à Internet, axées sur les STIM et dotées de bons systèmes de ventilation.

En outre, nous continuerons de soutenir les élèves qui ont le plus besoin de notre aide. Nous renforçons notre engagement envers les programmes d'aide et nous réfléchissons à de nouvelles stratégies de soutien à mesure que nous en apprendrons davantage sur les besoins des élèves.

Ensemble, nous veillerons à favoriser le rattrapage des élèves.

